

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Joël BILLARD, Maire

MM RAPP-LEROY, LAMY, BORDES, FRICHOT, MOUTET, GOUSSARD, GIRAUD, Adjoint

MM BOISARD, JEANNE, NORMAND, GOURGUECHON, DOUSSET, JUBERT, MARTINI, DUFER,
PETIT, GILLET, DELCOURT, LOPES, MAGNE, RIVERAIN, HACAULT, GREVEL.

ABSENTS EXCUSÉS

Monsieur Pascal LHOSTE qui donne pouvoir à Madame Danielle BORDES

Monsieur Christian COCHELIN qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAMY

Madame Agnès GUERIN qui donne pouvoir à Madame Evelyne RAPP-LEROY

La séance est ouverte à 20 heures 35.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Alain MAGNE a été élu secrétaire de séance.

À l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire indique qu'il faudra débattre et se prononcer sur le point suivant non-inscrit à la convocation :

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'aménagement d'espaces publics - cœur de village - pour les travaux d'aménagement de la Place des Halles Fréveaux

Le compte-rendu de la séance du 14 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements :

- du Cyclo Club Bonnevalais pour le soutien de la municipalité lors de leur 13^{ème} randonnée du Muguet le 1^{er} mai

1- ACQUISITION DU BÂTIMENT ET DU PARKING SITUÉS 110 RUE DE CHARTRES

Après un échange entre Madame GREVEL et Monsieur BILLARD, le Conseil, par 24 voix Pour et 3 Contre, (C.RIVERAIN, A.MAGNE, N.GREVEL) vote l'acquisition de l'ancien Carrefour Market avec le parking situé au 110 Rue de Chartres pour un montant de 750 000 euros. Un ajout sur la promesse de vente, auprès du notaire, sera inscrit : « sous avis suspensif du service des domaines ».

2- DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE POUR L'ACQUISITION DU BÂTIMENT ET DU PARKING SITUÉS 110 RUE DE CHARTRES

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 50 000 euros dans le cadre de la réserve parlementaire pour l'acquisition du bâtiment et du parking situés 110 Rue de Chartres.

3- DÉNOMINATION DES RUES DU CLOS DE LA POTERIE ET ATTRIBUTION DE NUMÉROS DE VOIRIE

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de dénommer les trois rues du Clos de la Poterie :

- Rue de Londres, Rue de Lisbonne et Rue de Madrid

Et d'attribuer les numéros de voirie suivants :

Rue de Londres	Rue de Lisbonne	Rue de Madrid	Rue du Bois Chevallier
Lot 1, n°1	Lot 23, n°1	Lot 6, n°5	Lot 35, n°35
Lot 2, n°3	Lot 24, n°3	Lot 7, n°7	Lot 36, n°37
Lot 3, n°5	Lot 25, n°14	Lot 8, n°9	Lot 37, n°39
Lot 4, n°7	Lot 26, n°12	Lot 9, n°11	
Lot 5, n°9	Lot 27, n°10	Lot 10, n°13	
Lot 34, n°2	Lot 28, n°8	Lot 11, n°14	
Lot 33, n°4	Lot 29, n°6	Lot 12, n°12	
Lot 32, n°6	Lot 30, n°4	Lot 13, n°10	
Lot 22, n°8	Lot 31, n°2	Lot 14, n°8	
Lot 21, n°10		Lot 15, n°6	
Lot 20, n°12		Lot 16, n°4	
		Lot 17, n°2	
		Lot 18, n°1	
		Lot 19, n°3	

4- DÉSIGNATION D'UN VÉRIFICATEUR AUX COMPTES POUR L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BONNEVAL

Le Conseil, à l'unanimité, DESIGNÉ Monsieur Christian COCHELIN comme vérificateur aux comptes de l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Bonneval.

5- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA FONDATION CHEVALLIER DEBEAUSSE

Le Conseil, à l'unanimité, DESIGNÉ Monsieur Michel BOISARD comme représentant de la Commune au sein de la Fondation Chevallier Debeausse.

6- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU COLLÈGE ALBERT SIDOISNE

Le Conseil, à l'unanimité, DESIGNÉ Monsieur Michel BOISARD comme représentant de la Commune au sein du Collège Albert Sidoisne.

7- CONVENTION POUR L'INSTALLATION ET L'HÉBERGEMENT D'ÉQUIPEMENT DE CONCENTRATEURS DE RELÈVE GAZ NATUREL AVEC GRDF

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'intention pour l'installation et l'hébergement de concentrateurs de relève Gaz.

8- ACQUISITION D'UN SPECTACLE PYROTECHNIQUE - DÉSIGNATION DU FOURNISSEUR

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de retenir la proposition de la société Le 8^{ème} Art « Les Metteurs en Ciel » pour la fourniture, la livraison, le montage et le tir à l'occasion des festivités du 13 juillet 2015.
Le montant de la dépense qui s'élève à 6 500 euros TTC est inscrit au budget primitif 2015.

9- FIXATION DU TARIF DU TICKET DU REPAS RÉPUBLICAIN DU 14 JUILLET 2015

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de fixer le tarif du ticket du repas républicain qui aura lieu le mardi 14 juillet 2015 à la salle des fêtes à 12 euros par personne.
Le montant de la recette sera inscrit au budget primitif 2015.

10- CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AUX SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de créer un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe, à temps complet auprès des services techniques à compter du 22 mai 2015.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015 et suivant de la Commune.

11- CRÉATION D'UN POSTE D'ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CONTRACTUEL SPÉCIALISÉ « FLÛTE » À TEMPS NON COMPLET

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique contractuel spécialisé « flûte » à temps non complet pour l'école de musique.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

12- CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS NON COMPLET AUX ÉCOLES

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de créer un emploi non permanent de 20 heures par semaine aux écoles.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

13- CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS COMPLET DE DEUX MOIS AUX SERVICES DES ÉCOLES ET TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de créer un poste à temps complet de deux mois aux services des écoles et transport scolaire pour la période du 16 mai au 17 juillet 2015.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015.

14- RÈGLEMENT DES HEURES COMPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES PAR UN AGENT À TEMPS NON COMPLET AU SERVICE DES ÉCOLES

Le Conseil, à l'unanimité, DECIDE de régler à un agent à temps non complet des heures complémentaires qu'il est amené à effectuer au service des écoles.
Le montant de la dépense est prévu au budget primitif 2015.

15- INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

Monsieur Joël BILLARD, Maire, Président de la Communauté de Communes du Bonnevalais donne les informations suivantes concernant la Communauté de Communes du Bonnevalais :

- démarrage des travaux de la piscine début mai 2015

16- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS -CŒUR DE VILLAGE- POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES HALLES FRÉVEAUX

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 75 000 euros auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'aménagement d'espaces publics - cœur de village - pour les travaux d'aménagement de la Place des Halles Fréveaux.

Après signature des différents documents, la séance est levée à 21 heures 40.

Vu par nous, Monsieur BILLARD Joël, Maire de Bonneval, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux dispositions de l'article 21 21 25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
J. BILLARD

